

Guide pour les inscriptions pédagogiques en L1 Arts du spectacle (2025-2026)

-

Premier semestre

Pour vous inscrire en L1 en Arts du spectacle à l'université de Caen Normandie, vous devez passer par deux étapes :

1. **L'inscription administrative**, qui vous donne votre carte d'étudiant, votre numéro étudiant et votre identifiant pour accéder aux services internet de l'université de Caen (l'Espace Numérique de Travail pour la messagerie, l'emploi du temps et les relevés de notes + ECampus, la plateforme pédagogique en ligne).
2. **L'inscription pédagogique**, qui vous permet de choisir vos options pour chaque semestre de votre diplôme, ainsi que les groupes de CM, TD et TP dans lesquels vous serez inscrits.

La campagne d'inscription pédagogique en ligne du premier semestre débute **le Mardi 2**

septembre 2025 à 15h30 [i le lien pour y accéder](https://inscription.unicaen.fr/ip/loginInscription.jsf)
<https://inscription.unicaen.fr/ip/loginInscription.jsf> (vous pouvez aussi taper **inscription pédagogique unicaen** sur Google si le lien ne fonctionne pas)

Vous procédez à cette inscription par vous-mêmes, à partir de votre ordinateur personnel ou dans une salle informatique de l'université (nous vous déconseillons de la faire sur votre téléphone). Cette inscription doit être faite très rapidement avant le 6 septembre, afin de connaître votre emploi du temps précis avant le début des cours (qui aura lieu le 08 septembre), et de pouvoir ainsi aller dans les bons cours dès la première semaine.

Étapes pour procéder à votre inscription pédagogique (IP)

1. Préparation de l'inscription pédagogique

Cette étape est très importante : en vous appuyant sur les horaires des cours ci-dessous, vous allez préparer au brouillon l'emploi du temps que vous aimeriez avoir. Attention cela ne correspondra pas forcément à ce que vous aurez à l'arrivée parce que certaines options vont être vite pleines.

En amont vous devez aussi :

- Choisir votre Langue Vivante 1 (LV1) au sein de l'UE 4 : soit Anglais, soit Espagnol, soit Allemand.
- Choisir le deuxième module que vous souhaitez suivre au sein de l'UE 5 : 7 choix possibles :
 - Un module de littérature (1AS52LE) composé de 2 cours : YLE11 (Poétique des genres littéraires 1) et YLE21 (Poétique des genres littéraires 2). Si vous prenez cette option, vous devez obligatoirement suivre les 2 cours.

OU

- Ou une LV2 : soit Anglais LV2 (1ASANG) ; soit Allemand LV2 (YHSSAL1) ; soit Espagnol LV2 (YHSSES1) ; soit une LV2 « rare » proposée par le Carré international (1AS52LV2) (Italien, Portugais, Norvégien, Polonais, Russe, Arabe, Chinois, Coréen, Japonais, Persan, Turc, Français Langue Étrangère). Voir l'emploi du temps transmis à la rentrée .

OU

- Escrime de spectacle (SUAPS) (1AS52ESC). Attention, cette option est strictement limitée à 40 étudiants (répartis en deux groupes de 20). Les étudiants qui prennent cette option s'engagent également à la prendre au deuxième semestre.

OU

- Danse contemporaine ou rock (SUAPS) (1AS52DAN). Cette option est strictement limitée à 40 étudiants (deux groupes de 20). Les étudiants qui prennent cette option s'engagent également à la prendre au deuxième semestre.

Attention ! Pour ceux qui souhaiteraient prendre « Escrime de spectacle » ou « Danse contemporaine », nous vous conseillons fortement de prévoir un second choix au cas où vous ne pourriez pas obtenir l'un de ces deux cours car ils seront très demandés.

- À partir de ces choix, composer à la main au brouillon votre emploi du temps complet. Vérifiez bien 3 points très importants sur cet emploi du temps :
 - 1) il doit comporter **l'ensemble des cours** que vous devez suivre ;
 - 2) il ne doit comporter **aucun chevauchement** au niveau des créneaux horaires des cours, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas être inscrit à deux cours qui sont partiellement ou totalement aux mêmes horaires.
 - 3) Pour chaque cours, notez **son code et le numéro de groupe** de CM et de TD qui correspond à l'horaire choisi. Au moment de l'inscription en ligne, seuls les numéros de groupe vont apparaître, pas les horaires.

Pour vous aider à faire cet emploi du temps à la main, utilisez l'« Emploi du temps L1 Arts du spectacle – Premier semestre 2025-2026 » qui figure à la fin de ce document, qui est le seul à être complet et à jour, et qui comporte tous les renseignements dont vous avez besoin (horaires des cours, numéros des groupes de CM ou TD ou TP, enseignants). Vous pouvez utiliser le modèle d'emploi du temps vierge fourni avec ce guide.

Pour établir votre emploi du temps au brouillon, placez les cours du premier semestre dans l'ordre suivant :

- 3 cours qui sont obligatoires pour tous, et pour lesquels il n'y a donc pas de choix à effectuer :
 - « Histoire du cinéma » – Projection des films étudiés : mardi de 17 h 30 à 19 h 30
- et**
- « Découverte des études universitaires 1 » (1AS41) : il n'y a pas de créneau horaire pour ce cours (il figurera sur votre calendrier Zimbra le vendredi de 18 h à 20 h,

mais il n'y aura pas de cours à ce moment-là ; c'est simplement pour vous rappeler de garder environ 2 heures chaque semaine pour travailler sur ce cours). Il s'agit en effet d'un cours entièrement en ligne, auquel vous pouvez vous consacrer à n'importe quel moment de la semaine lorsque vous n'avez pas cours

et

- « Découverte des métiers du spectacle » (1AS51DMS) : jeudi de 17 h à 19 h

- Votre LV1. Au choix :

- Anglais LV1 (1ASANG Anglais)

ou

- Allemand LV1 (YHSSAL1)

ou

- Espagnol LV1 (YHSSES1). Uniquement TD 2 et TD 3 réservés aux Arts du spectacle.

- Votre deuxième module de l'UE 5. Au choix :

- Lettres (1AS52LE))

ou

- Une LV2 (pour l'Espagnol LV2 (YHSSES1), seuls les TD 2 et TD 3 sont réservés aux Arts du spectacle).

ou

- Escrime de spectacle (SUAPS) (1AS52ESC)

ou

- Danse contemporaine/rock (SUAPS) (1AS52DAN)

- Vous pouvez ensuite choisir les créneaux de tous vos autres cours (6 cours) :

- Y1AS11 – « Histoire du cinéma : repères » – CM1 ou CM2

et

- 1AS12 – « Histoire du cinéma : analyses » – 7 groupes de TD au choix

et

- Y1AS21 – « Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1 » – CM1 ou CM2

et

- 1AS22 – « Atelier d'analyse du spectacle » – 7 groupes de TD au choix

et

- 1AS31 – « Observer le spectacle vivant 1 » – CM1 ou CM2

et

- 1AS32 – « Ecrire et penser le cinéma 1 » – 7 groupes de TD au choix

2. Inscription pédagogique en ligne

Une fois que vous avez entièrement terminé de composer au brouillon votre emploi du temps, vous pouvez vous connecter pour procéder à votre inscription pédagogique en ligne. **Plus vous la ferez tôt, plus vous aurez de chance d'obtenir l'emploi du temps que vous avez prévu.** En revanche, si vous tardez à la faire, certains groupes de CM ou de TD seront complets, et vous ne pourrez plus les sélectionner pour vous y inscrire.

1. **Connectez-vous à votre ENT** avec votre identifiant (ETUPASS) et votre mot de passe, fournis au moment de votre inscription administrative : www.ent.normandie-univ.fr
2. Tout au long de la procédure d'inscription pédagogique en ligne, **soyez patients** : attendez que chaque page s'affiche l'une après l'autre (cela peut parfois prendre un peu de temps)
3. **Vérifiez votre emploi du temps officiel** qui figure sur votre contrat pédagogique, puis sur la rubrique « Calendrier » de votre messagerie Zimbra. Si vous constatez des chevauchements, recommencez l'inscription pédagogique en modifiant les créneaux qui se superposent. Vérifiez bien qu'il n'y a **aucun chevauchement** sur les 12 semaines de cours.
4. **En cas de problème, il faut chercher les solutions par vous-mêmes , retournez sur le serveur et choisissez un nouveau créneau horaire en cas de chevauchements (vous pourrez retourner sur le serveur pour modifier un cours sans avoir à tout refaire vos choix précédents seront conservés) . Vous ne devez contacter la référente de scolarité qu'en dernière extrémité à cette adresse hss.licence.arts@unicaen.fr .**
5. Si, quelques jours après votre inscription pédagogique, nous constatons qu'il demeure encore des chevauchements dans votre emploi du temps personnel, nous modifierons nous-mêmes votre inscription pédagogique afin d'éliminer ces chevauchements (en vous changeant de groupe de CM ou de TD dans les matières concernées).

